

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

*Option ÉTUDES INTERCULTURELLES
EUROPÉENNES FRANCO-ALLEMANDE*
*Option ÉTUDES INTERCULTURELLES
EUROPÉENNES TRINATIONALE*

LIVRET DE L'ÉTUDIANT 1ère et 2ème années 2019/2020

Responsable : Fanny Platelle

fanny.platelle@uca.fr

Secrétariat
Nathalie POLICARD
Bureau A15
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

Ouverture :
Tous les jours de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Fermé le vendredi après-midi

Sommaire

<i>Avant-Propos</i> _____	3
Besoin d'informations, problème d'orientation ? _____	3
Canaux de diffusion des informations _____	3
<i>Informations scolarité</i> _____	3
Le régime spécial d'études (RSE) _____	3
Evaluation des connaissances _____	3
Convocation des étudiants aux examens terminaux _____	3
Accès à la salle d'examen _____	4
Césure d'études _____	4
Lieux de travail, bibliothèques, wifi _____	5
<i>Descriptif de l'option de master Études Interculturelles Européennes</i> _____	6
Descriptif général _____	6
Responsables, administration, sites internet _____	7
Démarches administratives _____	8
Organisation des études _____	9
Maquette des enseignements à Clermont-Ferrand _____	11
Descriptif des enseignements _____	15
<i>Equipe pédagogique</i> _____	32
<i>Calendrier pédagogique</i> _____	32
<i>Mémoire de master EIE</i> _____	33
<i>Rapport de stage</i> _____	37

Avant-Propos

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PAcIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne :
<http://lcc.uca.fr/>

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative :
<http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

-consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

-accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.

-accéder à l'annuaire universitaire.

-vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.

-vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.

-vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Informations scolarité

Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Evaluation des connaissances

En cas d'absence justifiée à une épreuve de CC, la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution.

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu. Cette session est antérieure aux Juries de 1ère session. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes de CC obtenues par l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de CC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. **UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant (Les résultats ne sont pas calculés, et l'étudiant ne peut donc pas valider l'Unité d'Enseignement et le semestre à la première session).**

Compensation : la compensation est organisée entre Unités d'Enseignement d'un même semestre et entre semestres d'une même année d'études, sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pondérées par les coefficients. **Attention : note éliminatoire (inférieure à 6) sur les 30 crédits de l'UE mémoire et stage au S4.**

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard pour composer sera tout de même accepté dans la salle d'examen si le retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et dans tous les cas ne dépasse pas 30 mn après le début de l'épreuve. Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnés sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard.

Publication des résultats :

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Toutefois, les Services de scolarité mettent à leur disposition un relevé de notes d'année officiel.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

Descriptif de l'option de master Études Interculturelles Européennes

1. Descriptif général

L'option de master Études Interculturelles Européennes est un cursus binational franco-allemand (Clermont-Ferrand, Regensburg) ou trinational franco-germano-espagnol (Clermont-Ferrand, Regensburg, Madrid), soutenu par l'Université Franco-Allemande. Les étudiants bénéficient de l'aide à la mobilité de l'UFA pendant la durée de leur séjour (études et stage obligatoire) dans le(s) pays partenaire(s). À la fin de leur cursus, ils obtiennent deux, voire trois diplômes : le master Études Interculturelles Européennes, *Interkulturelle Europa-Studien* et, le cas échéant, *Estudios Interculturales Europeos*, auxquels s'ajoute le certificat de l'UFA.

L'un des principes de base est que les études interculturelles proposées sous forme d'enseignements théoriques doivent s'accompagner d'un vécu concret et prolongé des étudiants au contact des cultures concernées. Le cursus programmé est donc une formation en deux années, effectuée dans deux ou trois pays (Allemagne, France, Espagne). Par ailleurs, des interventions de professionnels et un stage obligatoire dans le cursus binational, facultatif en trinational (gratifié par des ECTS à Regensburg), visent à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants après le master.

Déroulement des études

Dans l'option binationale, la première année se déroule à Regensburg, la deuxième à Clermont-Ferrand.

Dans l'option trinationale, le premier semestre se déroule à Clermont-Ferrand, le deuxième à Regensburg, les troisième et quatrième à Madrid.

Le quatrième semestre est consacré à un mémoire de recherche et, dans l'option binationale, à un stage professionnalisant d'une durée minimum de 8 semaines et maximum de 6 mois.

Objectifs

L'option de master Études Interculturelles Européennes vise à faire acquérir aux étudiants :

- un niveau élevé dans trois langues au moins (allemand, français, anglais, espagnol ou autre langue)
- des compétences approfondies dans le domaine de la communication interculturelle
- des connaissances pluridisciplinaires (histoire, relations européennes, droit, culture...)
- des compétences professionnelles (stage, édition de sites web, économie et communication culturelle)
- une spécialisation dans le domaine de la culture et des médias ou de l'histoire, la politique et la société

Débouchés professionnels

L'option de Master EIE prépare les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement dans des institutions, structures ou entreprises binationales ou multinationales. Les diplômés pourront également postuler à des emplois de cadres dans la fonction publique et dans les collectivités territoriales, ainsi que dans les institutions européennes.

Les spécialisations « culture et médias » et « histoire, société et politique » offrent des ouvertures vers une gamme d'activités professionnelles très diversifiées, parmi lesquelles on peut citer :

- le journalisme et les médias internationaux
- les carrières diplomatiques
- les emplois de cadre administratif dans les institutions européennes
- le tourisme

Poursuite d'études :

- la préparation d'un Doctorat en cotutelle, dans l'un des trois pays

- les concours administratifs ou de l'enseignement.

Recherche :

Le master Études Européennes et Internationales s'appuie sur 5 équipes de recherche dont les membres sont des linguistes, des spécialistes de littérature et d'histoire des idées, des historiens, des civilisationnistes.

Ce sont :

- le LRL : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999, dirigé par Friederike Spitzl-Dupic).
- le CELIS : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 4280, dirigé par Bénédicte Mathios).
- l'IHRIM : l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 du CNRS, dirigé par Sophie Chiari).
- l'EHIC : Espaces humains et interactions culturelles (EA 1087, dirigé par Timothy Whitton).
- Le CHEC : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001, dirigé par Philippe Bourdin).

Chaque unité possède un site Internet où sont indiqués ses grands axes de recherche.

Les membres de l'équipe pédagogique du master appartiennent à l'une ou l'autre de ces équipes, ce qui garantit l'harmonie entre recherche et enseignement.

2. Responsables, administration, sites internet

Responsables de programme :

- à **Clermont-Ferrand** : Mme Fanny Platelle, maître de conférences au département d'Études germanophones de l'UFR LCC (Fanny.Platelle@uca.fr, site Carnot, bureau B 7, tél. 04 73 40 63 44)
- à **Regensburg** : M. Jochen Mecke, professeur à l'Institut für Romanistik (Jochen.Mecke@sprachlit.uni-regensburg.de); Fachstudienberaterin : Mme Dagmar Schmelzer, PD Dr. habil. (Dagmar.Schmelzer@sprachlit.uni-regensburg.de); Studiengangkoordination : Mme Ana Javiera Velásquez Weiß (Romanistik.International@uni-regensburg.de)
- à **Madrid** : Mme Marta Fernández Bueno, professeur au département de Filología Alemana de la faculté de Filología de l'UCM (martafb@filol.ucm.es)

Administration :

- **Clermont-Ferrand** (<http://lcc.uca.fr/l-ufr/services-administratifs/services-administratifs-de-l-ufr-lcc-49931.kjsp>)
Secrétariat pédagogique du master EIE :
Mme Nathalie Policard (site Carnot, bureau A15)
Nathalie.Policard@uca.fr
04 73 40 85 19 / 04 73 40 64 25

Scolarité :

- Mme Nelly Arcis (site Carnot, bureau 45)
Nelly.Arcis@uca.fr
- Mme Béatrice Du Plantier
Beatrice.DU_PLANTIER@uca.fr (site Carnot, bureau A5)
04 73 40 62 67

Bureau des stages:

- Mme Virginie Eymard
Virginie.Eymard@uca.fr (site Carnot, bureau F6)
04 73 40 64 21

Correspondante Relations Internationales UFR LCC (Moveon, autres aides financières) :
Mme Marie-France Yang

m-france.yang@uca.fr (site Carnot, bureau F10)
Tél. 04 73 34 64 27

Aide à la mobilité de l'UFA (contacter d'abord Mme Platelle) :
Mme Olivia Couturier, responsable pôle finances
Olivia.Couturier@uca.fr (site Carnot, bureau F13)
Tél. 04 73 34 65 13

- **Regensburg** :
Mme Sabine Buresch, secrétariat
sekretariat.mecke@sprachlit.uni-regensburg.de

Studentenkanzlei, inscription
studentenkanzlei@ur.de

Prüfungsamt, examens et inscription au mémoire
Universität Regensburg, Prüfungsamt für Geisteswissenschaften,
93040 Regensburg, Allemagne
Fax. 0049 941 943 812145
pa.phil@verwaltung.uni-regensburg.de

Sites Internet :
www.eie-efa.org

<http://lcc.uca.fr/formation/master/master-etudes-europeennes-et-internationales/option-etudes-interculturelles-europeennes-binationale-franco-allemande-38710.kjsp?RH=1516615606810>

<http://lcc.uca.fr/formation/master/master-etudes-europeennes-et-internationales/option-etudes-interculturelles-europeennes-trinationale-franco-germano-espagnole-39501.kjsp?RH=1516615606810>

<https://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/romanistik/studiengaenge/master-ike/index.html>

<https://www.ucm.es/estudios-interculturales-europeos>

<https://www.dfh-ufa.org/>

3. Démarches administratives

- **Inscription administrative** : pendant toute la durée de vos études, vous devez vous inscrire administrativement dans les deux (master binational) ou trois (master trinational) universités, ainsi qu'à l'Université Franco-Allemande, sinon vos notes ne pourront être enregistrées et vous ne pourrez percevoir d'aide à la mobilité. Les étudiants du master trinational peuvent s'inscrire à Regensburg à partir du S2 seulement.

Attention : pour l'inscription à Regensburg, le DSH1 ou un équivalent vous sera demandé (sauf si vous êtes titulaire d'un Abibac). Pensez à vous préparer à ce test de langue !

- **Convention individuelle** (envoyée par Mme Platelle, pour Mme Couturier) : en signant la « convention individuelle », les étudiants s'engagent à terminer leur cursus et obtenir les deux (master binational) voire trois (master trinational) diplômes, faute de quoi ils devront rembourser l'aide à la mobilité de l'UFA.

- **Inscription pédagogique** : À l'UCA, les étudiants doivent remplir une fiche pédagogique sur laquelle ils

indiquent leur choix de langues et d'option. La fiche est à retourner au secrétariat des masters (Nathalie Policard, bureau A15)

- **Dossier Mobilité internationale** : avant leur séjour dans le(s) pays partenaire(s), les étudiants ayant pour université d'origine l'UCA doivent remplir le dossier Mobilité internationale ou « Moveon » (ENT, onglet scolarité, mobilité internationale) pour les Relations Internationales (Mme Marie-France Yang, m-france.yang@uca.fr, bureau F10, 04 73 40 64 27). Cela leur permet de postuler à d'autres bourses : <https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/beneficier-d-aides-financieres/beneficier-d-aides-financieres-28439.kjsp>

Information sur les démarches : <https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/calendrier-des-demarches/calendrier-des-demarches-26382.kjsp>

- **Stage** : au moins un mois avant le début du stage obligatoire, tous les étudiants du master binational doivent remplir une convention de stage (ENT, onglet stages et insertion professionnelle, renseignements auprès de Mme Virginie Eymard, Virginie.Eymar@uca.fr bureau F6, tél. 04 73 40 64 21).

Pour les stages obligatoires (master binational) : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/procedure-de-stage/>
Pour les stages facultatifs (master trinational) : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Les différentes bourses doivent être demandées avant le début du stage. Pour connaître les procédures et les critères d'éligibilité, consultez : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/bourses-stages-a-l-etranger/>

Toutes les informations relatives aux stages et aux bourses sont disponibles dans l'onglet Professionnalisation : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/>

Les étudiants sont invités à activer leur profil sur UCA Pro pour consulter les offres de stage, diffuser et valoriser leur profil professionnel, entretenir leur réseau, bénéficier régulièrement d'informations sur le marché de l'emploi : <https://www.ucapro.fr/>

Le suivi des stages est assuré par le tuteur universitaire (via l'ENT) et par le tuteur professionnel.

À la fin du stage, les étudiants doivent remplir la fiche d'évaluation de la structure d'accueil et remettre avant le 30/09/2019 un rapport de stages de 2-3 pages présentant un bilan de leur expérience. Les deux sont à déposer sur l'ENT. La fiche d'évaluation est remplie par le tuteur professionnel.

- **Mémoire de master** : Tous les étudiants doivent inscrire leur mémoire à l'Université de Regensburg quatre mois (au maximum) avant de le rendre. Attention : il n'est possible de vous inscrire que si vous avez obtenu 60 ECTS !

Informations sur les démarches (onglet Abschlussarbeit) :

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/index.html>

Pour s'inscrire, les étudiants doivent remplir le formulaire téléchargeable sur le site (onglet Interkulturelle Europa-Studien) :

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/master/index.html>

Ils l'envoient par leur adresse mail universitaire au Prüfungsamt : pa.phil@ur.de

À l'UCA, il est vivement conseillé de rendre le mémoire de master début septembre pour achever le cursus en quatre semestres. Toutefois, il est possible d'enregistrer cette note jusqu'au 31 octobre.

4. Organisation des études

L'admission en première année est sélective, selon des critères académiques évalués sur dossier via une candidature déposée sur la plateforme eCandidat.

En master binational franco-allemand, la première année (60 crédits) se déroule à Regensburg, la seconde (60 crédits) à Clermont-Ferrand.

En master trinational franco-germano-espagnol, le premier semestre (30 crédits) se déroule à Clermont-Ferrand, le

deuxième (30 crédits) à Regensburg, la seconde année (60 crédits) à Madrid.

À Clermont-Ferrand, les étudiants peuvent se spécialiser en « culture et médias » ou « histoire, sociétés et politique ». À Madrid en « Cultura y Medios », « Historia, sociedad y política » ou « Economía y Derecho ».

- **Master EIE binational**

Année	Université	Spécialisation	Langues obligatoires	ECTS
M 1	Universität Regensburg	Culture comparée ou Compétence interculturelle + modules optionnels (langues, littérature, politique, économie, management/marketing, droit)	Allemand, français + autres langues en option	60
M 2	Université Clermont Auvergne	Culture et médias / Histoire, société et politique	LV1 : allemand / français LV2 : anglais et/ou autre langue	60

- **Master EIE trinational**

Semestre	Université	Spécialisation	Langues obligatoires	ECTS
S 1	Université Clermont Auvergne	Culture et médias / Histoire, société et politique	Allemand / français et espagnol (autres langues en option)	30
S 2	Universität Regensburg	Culture comparée et modules optionnels	Espagnol (allemand pour les étudiants espagnols)	30
S 3-4	Universidad Complutense de Madrid	Cultura y Medios / Historia, sociedad y política / Economía y Derecho Mémoire de master	Espagnol (allemand pour les étudiants espagnols) + autres langues en option	30 + 30

Pour le master trinational, voir aussi : <https://www.ucm.es/estudios-interculturales-europeos/estructura-del-plan-de-estudios>

5. Emploi du temps

Pour consulter votre emploi du temps dès la rentrée, veuillez-vous connecter sur votre ENT à l'aide de vos identifiant et code d'accès.

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS À CLERMONT-FERRAND

SEMESTRES 1 (trinational) ET 3 (binational)

Spécialisation n°1 : Culture et médias

Unités d'enseignement	Type de cours	Nombre d'heures semestre	ECTS	Obligatoire optionnel /
UE1 LV1 (allemand-français)	CM / TD	60	9	Obligatoire
Traduction thème et version allemands	TD	24		
Langue et communication allemandes	TD	12		
Langue de spécialité	CM	24		
<u>Pour les étudiants espagnols (M1 trinational)</u>				
Thème et version espagnols	TD	24		
Communication orale hispanique	TD	12		
Linguistique contrastive	TD	12		
Traduction audiovisuelle	TD	12		
Traduction audiovisuelle espagnol	TD	12		
UE2 LV2	CM/TD	36 ou 32	6	2 EC au choix pour 36 ou 32h
Anglais : interprétariat ou communication	CM/TD	12		
Thème oral anglais	CM/TD	24		
<u>Cours de niveau master (C1) :</u>				
Thème et version espagnols	TD	24		
Communication orale hispanique	TD	12		
Communication orale italien	TD	12		
Interprétariat français-italien	TD	24		
Langue écrite portugais	TD	24		
Langue orale portugais	TD	12		
Langue écrite russe	TD	24		
Langue orale russe	TD	12		
<u>Cours d'autres niveaux (A1 à B2) :</u>				

Espagnol débutant EFA	TD	24		
LANSAD espagnol	TD	20		
LANSAD italien	TD	20		
LANSAD portugais	TD	20		
LANSAD russe	TD	20		
Arabe (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
Chinois (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
<u>Pour les étudiants espagnols (M1 trinational)</u>				
Thème et version allemands	TD	24		
Lingue et communication allemandes	TD	12		
UE3 Cultures et médias	CM/TD	24	3	1 séminaire au choix
Médias français et allemands	CM	24		
Littérature comparée progr. 1	CM/TD	24		
Littérature comparée progr. 2	CM/TD	24		
Analyse de l'image	CM	24		
UE4 Enjeux du monde actuel	CM	44 ou 48	6	2 séminaires au choix pour 44 ou 48h
Enjeux culturels contemporains	CM	24		
Transferts interculturels en Europe	CM	24		
European Union Law	CM	24		
Institutions et acteurs du développement international	CM/TD	20		
Import/Export Tools	CM/TD	20		
Cultures et communication (questions d'actualité)	CM	20		
UE5 Méthodes et pratiques	TD	24	3	Obligatoire
Édition de sites web/Projet professionnel et préparation au stage	TD	24		
UE6 Économie et communication culturelle	CM/TD	30	3	Obligatoire

Spécialisation n°2 : Histoire, société et politique

Unités d'enseignement	Type de cours	Nombre d'heures semestre	ECTS	Obligatoire / optionnel
UE1 LV1 (allemand-français)	CM / TD	60	9	Obligatoire
Traduction thème et version allemand	TD	24		
Langue et communication allemandes	TD	12		
Langue de spécialité	CM	24		
<u>Pour les étudiants espagnols (M1 trinational) :</u>				
Thème et version espagnols	TD	24		
Communication orale hispanique	TD	12		
Linguistique contrastive	TD	12		
Traduction audiovisuelle	TD	12		
Traduction audiovisuelle appliquée espagnol	TD	12		
UE2 LV2	CM/TD	36 ou 32	6	2 EC au choix pour 36 ou 32h
Anglais : interprétariat ou communication	CM/TD	12		
Thème oral anglais	CM/TD	24		
<u>Cours de niveau master (C1) :</u>				
Thème et version espagnols	TD	24		
Communication orale hispanique	TD	12		
Communication orale italien	TD	12		
Interprétariat français-italien	TD	24		
Langue écrite portugais	TD	24		
Langue orale portugais	TD	12		
Langue écrite russe	TD	24		
Langue orale russe	TD	12		
<u>Cours d'autres niveaux (A1 à B2/C1) :</u>				
Espagnol débutant EFA	TD	24		
LANSAD espagnol	TD	20		

LANSAD italien	TD	20		
LANSAD portugais	TD	20		
LANSAD russe	TD	20		
Arabe (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
Chinois (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
<u>Pour les étudiants espagnols (M1 trinational)</u>				
Thème et version allemands	TD	24		
Langue et communication allemandes	TD	12		
UE3 Cultures et médias	CM	24	3	1 séminaire au choix
Civilisation anglophone	CM	24		
Histoire des médias	CM	24		
Civilisation hispanique et hispano-américaine	CM	24		
Civilisation et communication italiennes	CM	24		
Civilisation portugaise et brésilienne	CM	24		
Civilisation russe	CM	24		
Analyse de l'image	CM	24		
UE4 Enjeux du monde actuel	CM	44 ou 48	6	2 séminaires au choix
Grands enjeux internationaux	CM	24		
Transferts interculturels en Europe	CM	24		
Actualité politique en France et en Allemagne	CM	24		
European Union Law	CM	24		
Institutions et acteurs du développement international	CM/TD	20		
Import/Export Tools	CM/TD	20		
Cultures et communication (questions d'actualité)	CM	20		
UE5 Méthodes et pratiques	TD	24	3	Obligatoire
Édition de sites web/Projet professionnel et préparation au stage	TD	24		
UE6 Économie et communication culturelle	CM/TD	30	3	Obligatoire

SEMESTRE 4 (binational)

Unité d'enseignement	Type de cours	Nombre d'heures semestre	ECTS	Obligatoire / optionnel
UE7 Mémoire et stage		Mémoire de recherche Stage de 8 semaines minimum	30	Obligatoire

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 LV1 (allemand-français)

60h semestre, 9 ECTS, obligatoire

1) Thème / version allemand-français (24h)

Thème : Mme Spitzl-Dupic (lundi 17h15-18h15)

Version : Mme Anne-Sophie Gomez (mercredi 14h15-15h15)

Le cours proposera des exercices portant sur des textes littéraires et journalistiques. Les traductions seront l'occasion d'améliorer la maîtrise des structures linguistiques allemandes, d'affiner la perception de styles différents, d'approfondir la connaissance du lexique et de développer la sensibilité interculturelle.

Bibliographie sélective

Dictionnaires

- Dictionnaire bilingue Hachette / Langenscheidt, éd. Hachette
- Dictionnaire unilingue Duden
- Dictionnaire unilingue Petit Robert ou Larousse

Ouvrages à consulter

- Aldenhoff, Jules : *Grammaire progressive avec exercices*, Bruxelles : De Boeck Université, 1994.
- Laveau, Paul : *Kerndeutsch : les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés*. Paris : Ellipses, 2004.
- Niemann, Raymond-Fred : *Les mots allemands : deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen*. Nouv. éd., Paris : Hachette, 2007.
- Malblanc, Alfred : *Stylistique comparée du français et de l'allemand : essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction*, Paris: Didier, 1989.
- Pérennec, Marcel : *Eléments de traduction comparée français-allemand*, publié sous la direction de François Schanen, Langues 128, Paris : Nathan Université, 1993.

Évaluation : un examen terminal écrit de 3h (thème et version, 1^{ère} et 2^{ème} sessions).

2) Langue et communication allemandes (12h)

Mme Friederike Spitzl-Dupic (lundi 18h15-19h15)

Le cours a pour objectif le perfectionnement de l'expression orale. Il consistera en des exposés présentés en français par les étudiants germanophones, en allemand par les étudiants francophones, portant sur des sujets – de préférence interculturels – d'actualité et suivis d'une discussion.

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{ère} session), un oral de 30 minutes (2^{ème} session).

3) Langue de spécialité (24h)

Mme Hélène Guyot-Sander (mardi 15h15-17h15)

Le cours consiste en une partie théorique, qui est une introduction à la discipline appelée « langue de spécialité ». Cette partie aborde les caractéristiques des langues de spécialité de manière générale, en allemand comme en français, avec des exemples d'utilisation pratique (analyse de textes, traduction). La seconde partie du cours consiste en l'élaboration de glossaires qui seront réalisés à partir d'articles scientifiques, les corpus étudiés étant choisis dans la mesure du possible en lien avec le domaine de spécialisation des étudiants.

Bibliographie

Approche théorique

ARNTZ, Reiner, PICHT, Heribert, SCHMITZ Klaus-Dirk : *Einführung in die Terminologearbeit*. 7., vollständig überarbeitete und aktualisierte Auflage. Hildesheim, Olms Verlag, 2014.

BĂDULESCU, Sanda-Marina : *Le renouveau des langues de spécialité : enjeux linguistiques et pédagogiques*, Éditions Bren, 2005.

FLUCK, Hans-Rüdiger : *Fachsprachen : Einführung und Bibliographie*. Tübingen, Francke Verlag, 1996.

HOFFMANN, Lothar : *Kommunikationsmittel Fachsprache*. Leipzig, 1976.

KOCOUREK, Rostislav : *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden, Brandstetter, 1991.

MÖHN, Dieter / PELKA, Roland : *Fachsprachen. Eine Einführung*. Tübingen, 1984 (Germanistische Arbeitshefte 30).

ROELCKE, Thorsten: *Fachsprachen*. Berlin, Eric Schmidt Verlag, 2010.

SCHMIDT, Wilhelm : *Charakter und gesellschaftliche Bedeutung der Fachsprachen*. In: *Sprachpflege* 18 (1969), S. 10-20.

Themenheft "Fachsprache - Fachkommunikation", *Der Deutschunterricht* 5/2002 [Friedrich-Verlag]

Approche pratique

<http://www.fachsprachen.de>

<http://iate.europa.eu>

<http://eurovoc.europa.eu> [thesaurus multilingue de l'Union Européenne]

<http://www1.ids-mannheim.de/lexik/LexikalischeInnovationen> [Institut de recherches en néologie]

<http://franceterme.culture.fr>

http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ressources/ressources_termino.htm [recueil de ressources terminologiques]

<http://www.termscienc.es.fr> [portail de terminologie scientifique multidisciplinaire]

+ glossaires bi- et trilingues disponibles sur le site de l'OFAJ : <http://www.ofaj.org/>

Évaluation : contrôle continu (élaboration du glossaire 2/3 et présentation orale de celui-ci 1/3) et examen terminal écrit de 2h (1^{ère} session) ; un oral de 30 minutes (2^{ème} session).

UE 2 LV2 (au choix)

36 ou 32h semestre, 6 ECTS

Interprétariat ou Communication anglais (12h)

Mme Leisha Lecointre (vendredi 8h15-10h15, 6 séances, interprétariat semaines 1-6, communication semaines 6-12, à vérifier auprès de l'enseignante)

Interprétariat : il s'agit de s'approprier l'emploi d'un logiciel d'enregistrement de traduction consécutive. Un rendu hebdomadaire fait par l'étudiant et ensuite commenté par le professeur est essentiel pour l'entraînement individuel. La version (de l'anglais vers le français) ainsi que le thème (du français vers l'anglais) sont traités.

Communication : Ce cours est axé plus spécifiquement sur la communication autour de sujets d'actualité. Un entraînement individuel régulier aide l'étudiant à participer au maximum en cours (avec note accordée pour la participation) et à préparer les contrôles continus.

Les cours d'interprétariat ou de communication ont lieu une fois tous les quinze jours tout au long du semestre.

Évaluation : contrôle continu (présence obligatoire), deux oraux (1^{ère} session) un oral de 1h (2^{ème} session).

Thème oral anglais (24h)

Mme Leisha Lecointre (mercredi 15h15-17h15)

En thème oral, l'étudiant travaille la traduction orale en anglais d'articles de presse rédigés en français. Il s'agit d'articles traitant de sujets d'actualité : les problèmes d'immigration, la montée des partis politiques d'extrême droite, le Brexit et ainsi de suite. Une participation active en cours (avec note accordée pour la participation) vient compléter le travail en amont sur le vocabulaire ou certains points grammaticaux.

Bibliographie pour le thème oral et l'interprétariat anglais

Pour bien préparer les cours, l'étudiant crée un champ lexical en rapport avec le sujet traité. Il faut prendre l'habitude d'utiliser les dictionnaires bilingues en ligne, notamment www.linguee.fr et www.wordreference.com. Des points grammaticaux peuvent être traités de façon globale en cours : www.anglaisfacile.com est une référence de base. D'autres références sont données dès le premier cours.

Évaluation : contrôle continu (présence obligatoire), deux oraux (1^{ère} session) un oral de 1h (2^{ème} session).

Les cours qui suivent, mutualisés avec le master LLCER, sont de niveau C1.

Thème et version espagnols (24h)

Thème : M. Daniel López (lundi 13h15-15h15, semaines 1, 2, 3, 8, 10, 12)

Résumé/Description du cours : entraînement à la traduction de textes du français à l'espagnol.

Objectifs : réfléchir au processus et aux choix traductifs ; expliquer les choix de traduction dans une perspective contrastive (français / espagnol).

Bibliographie succincte :

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española* et *Diccionario panhispánico de dudas*, disponibles sur : www.rae.es

Gerboin, P., et Leroy C. (2009), *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, disponible sur <http://www.cnrtl.fr/definition/>

Version : Mme Florence Clerc (lundi 13h15-15h15, semaines 4, 5, 6, 7, 9, 11)

Résumé/description : traduction de l'espagnol au français de textes extraits d'œuvres littéraires espagnoles et hispano-américaines du XVI^e au XXI^e siècle.

Compétences évaluées : développer sa pratique de la traduction littéraire ; approfondir ses connaissances syntaxiques et lexicales en espagnol et en français.

Bibliographie succincte :

1. Dictionnaire bilingue:

R. GARCIA PELAYO – J. TESTAS, *Dictionnaire français-espagnol/espagnol-français*, Larousse

2. Dictionnaires unilingues espagnols :

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Espasa Calpe, www.rae.es.

MARÍA MOLINER, *Diccionario de uso del español*, Gredos

3. Dictionnaires unilingues français :

P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*

E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*

-*Dictionnaire des synonymes et contraires*, éd. Robert

4. Grammaires et manuels (espagnols et français) :

J. COSTE et A. REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES

J. GIRODET, *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, 2007

M. SECO, *Diccionario de dudas y dificultades del castellano*, Madrid, Aguilar, 1986

Évaluation : un examen terminal écrit de 4h (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Communication orale hispanique (12h)

M. Pedro de Diego (mercredi 14h15-15h15)

Résumé du cours : Esta asignatura pretende favorecer la apropiación y aplicación de herramientas específicas de la comunicación oral especializada, con énfasis en el sector de las ciencias humanas y las artes. Los eventos comunicativos propuestos (ponencia, entrevista, comunicación a distancia, guía de exposición, etc.) están integrados en una simulación de proyecto educativo o cultural, por definir tras la primera semana de clases. En el curso se seguirá una metodología que combina la práctica comunicativa en situaciones de uso con la reflexión y observación de los recursos y fenómenos lingüísticos propios de esas situaciones.

Compétences évaluées : Ser capaz de participar en actividades de comunicación oral formal en diversos contextos, tanto académicos como profesionales: por una parte, presentarse, presentar una serie de documentos oralmente en público, defender un proyecto, simular una entrevista, dirigir una reunión, presentar una síntesis de documentos diversos con el programa PowerPoint, etc. Por otra parte, el estudiante aprenderá a situarse en un espacio determinado, controlar el modo de hablar o moverse, mejorar la prestación oral ocultando los defectos personales, etc.

Bibliographie succincte :

BRIZ GÓMEZ, Antonio (coord.), *Saber hablar*, Madrid, Aguilar, Instituto Cervantes, 2008.

CABEDO, Adrián, *Sobre prosodia, marcadores del discurso y unidades del discurso en español*. In: Revista *Onomázein* – Pontificia Universidad de Chile. Vol. 28 Págs. 202-213 [Dic. 2013]

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CREA) [en línea]. Corpus de referencia del español actual.
<http://www.rae.es>

Évaluation : Continua y personalizada. Cada estudiante deberá realizar dos presentaciones orales según el programa de la asignatura. Contrôle continu, 2 oraux (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session).

Communication orale italien (12h)

Mme Irène Cacopardi (mercredi 13h15-14h15)

Le cours a pour objectif de développer la maîtrise de la langue orale. Cette année, on utilisera tous les aspects sectoriels du café pour mettre en situation les étudiants. Une attention particulière sera portée aux déclinaisons culturelles liées au(x) café(s) (cafés littéraires et des avant-gardes ; pause-café ; développement durable ; etc.).

Le cours se focalisera sur des jeux de rôle, des simulations de scénarios professionnels et sur des exposés qui porteront sur des documents (audio, vidéo, écrits) vus préalablement en classe.

Le cours vise le développement de la spontanéité et de la fluidité dans l'expression et l'interaction orale.

Bibliographie et sitographie

Nicoletta Cherubini, *Convergenze : iperlibro di italiano per affari*, Rome, Bonacci editore, 2012

Rosa Lia et David Honer, *L'italien des affaires en 1000 mots*, Paris, Belin, 2000.

<https://www.illy.com/it>

<https://www.lavazza.it>

<https://www.pellinicaffe.com/>
<http://www.caffemorandini.it/>

Évaluation : contrôle continu oral (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session). L'assiduité au cours est indispensable et toute absence non justifiée sera sanctionnée.

Interprétariat français-italien (24h)

Enseignante : Mme Donatella Bisconti (lundi 13h15-15h15)

Traduzione consecutiva e simultanea in aula informatica italiano-francese e francese-italiano. Gli studenti dovranno progressivamente acquisire la capacità di comprendere velocemente un testo orale passando dalla presa di appunti in traduzione di conferenza alla traduzione simultanea senza prendere appunti (interviste, telegiornali, film...) e tradurlo nel modo più consono, adottando i registri linguistici più appropriati secondo le modalità indicate via via e tenendo conto delle tecniche di riformulazione morfo-sintattica che dovranno applicare.

Bibliografia

Falbo C., Russo M. C., Straniero S., (a cura di), *Interpretazione simultanea e consecutiva. Problemi teorici e metodologie didattiche*. Milano, Hoepli, 1999.

Garzone G., Santucci F., Damiani D., *La "terza lingua". Metodo di stesura degli appunti e traduzione consecutiva*. A cura di Giuliana Garzone. Milano, Cisalpino, 1990.

Gran L., *Aspetti dell'organizzazione cerebrale del linguaggio: dal monolinguisimo all'interpretazione simultanea*, Udine, Campanotto, 1992 (21,69€).

Gran L., TAYLOR Christopher, *Aspects of applied and experimental Research on Conference Interpretation*, Udine, Campanotto, 1990.

Évaluation : contrôle continu, 2 oraux (1^{ère} session), un oral de 1h (2^{ème} session).

Langue écrite portugais (24h)

Thème et version portugais (mercredi 16h15-18h15)

Évaluation : examen terminal

Langue orale portugaise (12h)

Pratique orale de la langue portugaise (lundi 13h15-14h15)

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Langue écrite russe (24h)

Thème et version russes (mercredi 16h15-18h15)

Évaluation : contrôle continu, deux écrits de 2h (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Langue orale russe

Mme Nadia Kriajeva (mercredi 13h15-14h15)

Objectif du cours : Comprendre et savoir résumer une interaction entre locuteurs natifs en travaillant sur une gamme étendue de séquences vidéo en russe, y compris en langue non standard ; apprendre à identifier des détails fins, des attitudes et des relations des interlocuteurs

Connaissances :

Élargir et maîtriser un répertoire lexical permettant de surmonter facilement des lacunes par des périphrases

Compétences/Capacités :

- Savoir participer dans une discussion de groupe et un débat, sur des sujets abordés en cours (y compris complexes , non familiers) ; faire la synthèse d'informations et d'arguments

- Résumer clairement à grands traits une question ou un problème, apprendre à passer d'une langue à l'autre lors du travail en groupes mixtes (natifs du russe et/ou du français)
- S'exprimer avec aisance et spontanéité, sans effort

Contenu du cours :

Séquences vidéo sur la thématique d'actualité en russe et en français de durée de 2 à 5 minutes

Exploration collaborative en classe du champs lexical et sémantique en liaison avec les sujets des vidéos et des situations types liées aux divers milieux professionnels et différences culturelles.

Bibliographie indicative :

KARNYCHEFF André, SELAUDOUX Marie-José (2009) *Slova. Médiascopie du vocabulaire russe*, Paris, Ellipses.

SAKHNO Sergueï, HENAULT Christine (2007) *Vot! Votre thème russe, ce qu'il faut savoir pour le réussir*, Paris, Ellipses.

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Les cours qui suivent, communs avec la Licence, sont de niveau A1 à B2/C1.

Espagnol débutant EFA

Mme Viviana Herrera Daldin (mercredi 17h15-19h15)

Évaluation : contrôle continu écrit, 2h (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

LANSAD espagnol, italien portugais, russe

Cours selon les langues et les niveaux de 8h15 à 10h15 ou de 17h15 à 19h15 et le vendredi de 15h15 à 17h15.

Renseignements au secrétariat du LANSAD ou au SCLV (bâtiment du CLM, site Carnot).

Évaluation : contrôle continu écrit (1h ou 2h selon la langue) et oral (1^{ère} session), un oral (2^{ème} session).

Arabe (LV3, LEA1, 2 ou 3)

M. Habib Boussadia

Arabe LV3 LEA1 (mardi 17h15-18h45)

Une initiation à la langue et à la culture arabes. Maîtrise de l'alphabet, apprentissage de la langue arabe à travers des petits textes et des dialogues.

À la fin de l'année, l'étudiant est capable de lire et de comprendre un texte facile en langue arabe.

Arabe LV3 LEA2 (mardi 17h15-18h45)

Poursuite de l'apprentissage à travers des textes plus riches, étude de la grammaire, de la conjugaison, en plus de quelques règles relatives à cette langue.

Arabe LV3 LEA3 (lundi 17h15-18h45)

Renforcement de l'apprentissage, les étudiants sont davantage impliqués, ils sont invités à composer des dissertations et des dialogues qu'ils présentent en classe.

Bibliographie :

Méthode de l'arabe moderne, volume 1, Luc Dehevels.

Évaluation : contrôle continu et examen terminal, 3 écrits 1h30 (1^{ère} session), 2 écrits 1h30 (2^{ème} session)

Chinois (LV3, LEA1, 2 ou 3)

Chinois LV3 LEA1 (mardi 17h15-18h45)

Présentation des idéogrammes synthétisant des images. Apprentissage des idéogrammes à la base des 100 mots les plus utilisés. L'accent sera mis sur les clés et les écritures des 100 mots les plus utilisés dans la vie courante. Apprendre les vocabulaires de la vie courante qui correspond au HSK1. A la fin de l'année, l'étudiant est capable de savoir distinguer les quatre tons et savoir prononcer correctement, de savoir se présenter et présenter sa famille et de savoir répondre à des questions simples au sujet des informations personnelles.

Chinois LV3 LEA2 (jeudi 17h15-18h45)

Les thématiques quotidiennes seront présentées en cours. Les cours travailleront également les vocabulaires du HSK 2 pendant toute l'année. A la fin de l'année, l'étudiant est capable de savoir utiliser les mots locatifs ; de savoir demander le chemin et répondre, de savoir le vocabulaire en lien avec le temps chronologique (le jour, la semaine, le mois, l'année) et de savoir s'exprimer sur ses activités.

Chinois LV3 LEA3 (lundi 17h15-18h45)

Les thématiques quotidiennes seront présentées en cours. Les cours travailleront également le vocabulaire du HSK 3 pendant toute l'année. A la fin de l'année, l'étudiant est capable de savoir s'exprimer pour changer de l'argent, de savoir commander un plat en chinois dans un restaurant, de savoir demander une aide en chinois, de savoir proposer une activité en chinois et de mieux comprendre les différences culturelles.

Bibliographie :

KANG Yuhua et LAI Siping, 301 Phrases dans les conversations en chinois tome 1, Beijing language and culture university press.

KANG Yuhua et LAI Siping, 301 Phrases dans les conversations en chinois tome 2, Beijing language and culture university press.

Évaluation : contrôle continu et examen terminal, 3 examens écrits et oraux 1h30 (1^{ère} session), un écrit 1h30 (2^{ème} session)

UE 3 Cultures et médias :

24h semestre, 3 ECTS, 1 séminaire au choix

Analyse de l'image (24h)

Mme Viviane Alary, M. Richard Gayraud (vendredi 10h15-12h15)

Ce séminaire a pour objectif de présenter l'image comme mode de persuasion à visée sociale, politique ou religieuse. On s'intéressera en particulier aux codes spécifiques auxquels obéit l'image, codes pour une part invariants et affranchis des limites nationales, pour une autre enracinés dans une culture territoriale. C'est dans ces confins entre culture nationale et pensée européenne que ce programme trouve sa place, en pratiquant des coupes temporelles et spatiales de manière à interroger les images « persuasives » à la lumière de l'histoire de l'art, de la sémiologie et de l'étude des civilisations européennes et américaines.

1- Les tribulations du réel dans l'iconographie russe (XIXe-XXIe siècles) – M. Gayraud

- 1) Le réalisme contestataire (la peinture des Ambulants).
- 2) La contestation défigurative : du crépuscule de la figuration (symbolisme, néo primitivisme) à l'aurore de l'abstraction (abstraction lyrique, constructivisme, suprématisme).
- 3) Le réalisme apologétique (« réalisme-socialiste ») et l'iconographie de propagande.
- 4) Les parodies postmodernistes.

Bibliographie :

Dmitri SARABIANOV, *L'art russe*, Albin-Michel, 1990

Jean-Claude MARCADE, *L'Avant-garde russe*, Flammarion, 1995

A. I. MOROZOV, *La fin de l'Utopie, une histoire de l'art soviétique des années 1930*, Galart, 1995
Olga KHOLMOGOROVA, *Sots-art*, Galart, 1994
(Le cours sera illustré de nombreuses reproductions)

2- La vanité baroque et contemporaine – Mme Alary

Ce programme « Analyse de l'image » s'intéresse à l'image fixe et aborde le thème de la vanité dans la peinture à partir d'un corpus d'œuvres du XVII et XXème siècle (Espagne, France, Italie, Allemagne, Etats-Unis, Pays-Bas). Il présente et analyse dans un premier temps l'image de la vanité comme mode de persuasion à visée morale, politique ou religieuse. Il s'intéresse aux codes spécifiques auxquels obéit cette image, codes pour une part invariants et affranchis des limites temporelles et spatiales, pour une autre, enracinés dans une culture territoriale (Espagne, Pays-Bas, France). Ce cours interroge ensuite les enjeux esthétiques et éthiques de la reprise des codes, motifs et thèmes de ces images à visée « persuasives » au XX-XXI^e siècles.

Évaluation : Dossier d'une dizaine de pages sur un des thèmes vus en cours (tirage au sort en fin de séminaire), qui peut avoir un rapport direct avec les recherches en cours de chaque étudiant ou alors avec la thématique du cours. Seront évaluées l'aptitude à la recherche, la réflexion personnelle sur la problématique choisie et la présentation de l'analyse selon les normes universitaires françaises (citations et bibliographie, etc.)

Civilisation anglophone : Historiography – The Making of History (24h)

Mme Laurence Gouriévidis et Mme Linda Garbaye (mardi 8h15-10h15)

1- An Introduction to Historiography – from modern times to the 1980s – Mme Gouriévidis (semaines 1-6)

This part of the course is meant to show students how history is written, engaged with and approached by historians. It deals with the history of history, pinpointing changes in history writing and thinking over time, examining the methods and techniques used by historians, and focusing on the different schools of thought and theories that have come to influence their perspectives and methods. It outlines the main theoretical approaches that have shaped historical production since the period of the Enlightenment and invites students to think about selection and use of sources, positioning, research analysis and critical thinking. Illustrations and key historiographical debates will primarily, but not exclusively, be taken from the history of the British world - a geopolitical notion encompassing the British Isles and areas formerly part of the British Empire.

Bibliographie:

E.H. Carr, *What is History?*, London: Penguin, 1990.

Michael Bentley, *Modern Historiography: An Introduction*, London: Routledge, 1999.

Mary Fulbrook, *Historical Theory*, London: Routledge, 2002.

Anna Green and Kathleen Troup, *The Houses of History: A Critical Reader in Twentieth-Century History and Theory*, Manchester: Manchester University Press, 1999.

Xeroxed material will also be made available to students on line and in the departmental library.

2- A historiographical approach to American history – Mme Garbaye (semaines 7-12)

This second part of the course deals with chronological and issue-oriented historiography of the United States. Historical narratives of the beginning of the 19th century will be presented first. They focus on the "exceptional" characteristics of the American Revolution and of its results. We shall then move on to the implications of progressive history, which criticized American oligarchy and underlined social and political conflicts in U.S. history. We will conclude with a presentation of post-WWII historiographical debates. We will highlight the contributions of the (New) Social History, which placed an unprecedented emphasis on the role played by minority groups in U.S. history.

Bibliographie:

Suggested reading (additional bibliographical references will be given in class)

Charles Beard, *an Economic Interpretation of the Constitution of the United States*, 1913
Wood Gordon S., *The Creation of the American Republic, 1776-1787*, New York: Norton, 1972.

Évaluation: examen terminal, un écrit de 4h (an essay-question or a commentary, 1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Civilisation hispanique et hispano-américaine (24h)

Mme Anne Dubet et M. Axel Gasquet (lundi 13h15-15h15)

1- Civilisation hispanique – Mme Dubet

Resumen: la literatura de avisos hispana y los orígenes de la decadencia española (ss. XVI-XVIII).

Un tópico historiográfico tenaz quiere que la monarquía española se singularice en el mundo occidental por una profunda decadencia iniciada en el siglo XVI, que habría derivado, en el siglo XVIII, en un atraso respecto al progreso europeo. Uno de los argumentos de los historiadores es la prosa de los propios autores hispanos que, en diversos tipos de escritos políticos y en particular en la llamada literatura de avisos, quisieron reflexionar sobre las causas y remedios de lo que describían como una ruina o declinación. Volveremos a estos textos de los siglos XVI a XVIII para examinar cómo cierta lectura de ellos, considerándolos como informes económicos, contribuyó a forjar una imagen peculiar del acontecer histórico de España y sus posesiones. Al mismo tiempo, veremos cómo, al considerar estos textos como discursos políticos, se puede llegar a una interpretación más plural de su significado.

Livre de chevet: Floristán, Alfredo, coord., *Historia de España en la Edad Moderna*, Barcelone, Ariel, 2004.

Bibliographie : une bibliographie sur la littérature d'avis hispanique sera donnée en cours et sur l'espace de cours de l'ENT.

Ejercicio de las dos sesiones de examen : comentario dirigido de un trozo de documento sacado de la colección de documentos distribuida a los estudiantes. Se practicará el ejercicio en el curso del semestre.

2- Civilisation hispano-américaine – M. Gasquet:

Résumé/description : El *Facundo, o Civilización y Barbarie* (1845) de Domingo F. Sarmiento

Análisis de un libro fundador en la historia política sudamericana del siglo XIX. La emergencia de una obra nueva, situada en la intersección del ensayo político, la biografía, la literatura y el utopismo. Estudiaremos las diferentes coordenadas históricas, ilustradas, antropológicas, políticas y estéticas que se hallan en este libro, a la luz del particular destino de su autor. La controvertida obra *Facundo* (1845) ha suscitado numerosos debates históricos y políticos, pero sobre todo impuso un modelo de civilización paradigmático para la Argentina moderna que se instauró con la generación de 1880, no exento de contradicciones.

Los estudiantes deberán leer en su totalidad la obra *Facundo* de D. F. Sarmiento.

Bibliographie essentielle :

• SARMIENTO, Domingo Faustino. *Facundo, Civilización y Barbarie*. Madrid: Ediciones Cátedra, col. Letras Hispánicas, 1993.

Bibliographie critique :

• ALTAMIRANO, Carlos & SARLO, Beatriz. *Ensayos argentinos, de Sarmiento a la vanguardia*. Buenos Aires: Ariel, 1997.

• GASQUET, Axel. *Oriente al Sur, el orientalismo literario argentino de Esteban Echeverría a Roberto Arlt*. Buenos Aires: Eudeba, 2007, cap. IV, p. 73-99.

• JITRIK, Noé. *Ensayos y estudios de literatura argentina*. Buenos Aires: Galerna, 1970.

• JITRIK, Noé. *Sarmiento : el regreso*. Villa María: Eduvim, 2016.

• SORENSEN GOODRICH, Diana. *Facundo and the construction of argentine culture*. Austin: University of Texas Press, 1996.

• VERDEVOYE, Paul. *Sarmiento, educar y escribir opinando (1839-1952)*. Buenos Aires: Plus Ultra, 1988.

- VIÑAS, David. *De Sarmiento a Dios*. Buenos Aires: Sudamericana, 1998.
- VIÑAS, David. *Literatura argentina y política*, Vol. I. Buenos Aires: Sudamericana, 1995.

Évaluation: examen terminal, un écrit de 4h (1ère et 2ème sessions)

Civilisation et communication italiennes (24h)

M. Nicolas Violle (mardi 10h15-12h15)

L'Italie contemporaine et ses reflets dans la presse française

Le cours vise à présenter les aspects politiques de l'Italie contemporaine et la construction du discours qui en est fait, dans le champ historique, romanesque et journalistique.

De *Mani pulite* à Matteo Renzi, nous présenterons l'évolution du système politique italien depuis 1992. Forts de cette connaissance, nous essayerons de comprendre comment celle-ci est présentée dans la presse (italienne, française) et comment la communication des acteurs de la politique italienne influence cette communication (médias numériques). Ainsi, cet enseignement oscille entre la civilisation, l'histoire, la science politique et la communication.

Bibliographie

Crainz G., *Il paese reale. Dall'assassinio di Moro all'Italia di oggi*, Roma, Donzelli, 2012

Isnenghi M., *Storia d'Italia: i fatti e le percezioni dal Risorgimento alla società dello spettacolo*, Roma, Laterza, 2014.

Lecture des informations politiques italiennes dans les journaux *La Repubblica*, *Corriere della Sera*, *L'Espresso*.
Une bibliographie complémentaire sera fournie au début des cours.

Évaluation : plusieurs travaux écrits ou oraux seront demandés dans le cadre du contrôle continu, pour l'examen terminal un dossier final sera demandé (1^{ère} session) ; un dossier (2^{ème} session).

Civilisation portugaise et brésilienne (24h)

Mardi 8h15-10h15.

Voir le livret du master LLCER portugais.

Évaluation : contrôle continu écrit et oral (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Civilisation russe (24h)

Mercredi 8h15-10h15.

Voir le livret du master LLCER russe.

Évaluation : contrôle continu écrit et oral (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Histoire des médias (24h)

M. Vincent Flauraud (mercredi 17h15-19h15)

Presse écrite, radio, télévision, webmédias, sont abordés dans leurs phases de développement et de reconfiguration successives du début du XIXe siècle à nos jours. L'approche, centrée sur le cas français, veille à replacer les pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, technique, rapports au lectorat) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques. Elle croise de la sorte des questionnements tant dans le champ d'une histoire des pouvoirs et des libertés, que d'une histoire de la production-diffusion-réception de normes et modèles.

Bibliographie succincte (la bibliographie complète se trouvera sur l'ENT) :

Catherine Bertho-Lavenir et Dominique Barbier, *Histoire des médias : de Diderot à internet*, Paris, A. Colin, 2009.

Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs histoire, 2010.

Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2015.

Évaluation : examen terminal, épreuve écrite de 3h (dissertation), 1^{ère} et 2^{ème} sessions.

Littérature comparée (24h) : progr. 1 ou 2 au choix

Mme Chloé Chaudet et M. Philippe Mesnard (lundi 10h15-12h15 et mardi 17h15-19h15)

1- Le pouvoir en scène – Mme Chaudet

Ce cours s'intéressera à un corpus théâtral parcouru par des figures marquantes du pouvoir, composé de deux pièces de la période historique moderne (*Richard III* de Shakespeare, 1597 ; *Cinna* de Corneille, 1643), et de deux pièces de l'époque contemporaine (*Boris Godounov* de Pouchkine, 1831 ; *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* de Brecht, 1957). Nous invitons à une réflexion transhistorique sur l'incarnation et l'exercice du pouvoir (ainsi que sur ses abus), le corpus nous permettra également d'envisager les modes de représentation du pouvoir sur scène et les dialogues entre le théâtre et la/le politique.

Œuvres au programme (à se procurer dans les éditions indiquées) :

- William Shakespeare, *Richard III* [1597], trad. Jean-Michel Déprats, Paris, Gallimard, coll. « Le Manteau d'Arlequin », 1995.

- Pierre Corneille, *Cinna* [1643], éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2005.

- Alexandre Pouchkine, *Boris Godounov* [1831], trad. André Markowicz, Arles, Éditions Actes Sud, coll. « Babel », 2016.

- Bertholt Brecht, *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* [1957], trad. Hélène Mauler et René Zahnd, Paris, Éditions de L'Arche, 2012.

Bibliographie : Voir le syllabus du cours (également disponible auprès de Mme Platelle)

Ouvrage spécialement consacré au programme :

LOCHERT, Véronique (dir.), *Le Pouvoir en scène*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, coll. « Clefs concours », 2018.

Évaluation :

Examen terminal consistant en une dissertation à faire à la maison (1^{ère} session), 1 oral de 30 minutes avec 1h30 de préparation (2^{ème} session).

2- Parole écrite en action. Les formes poétiques et testimoniales en contexte de violence – M. Mesnard

À travers un corpus poétique de formes brèves et fragmentaires traversant le XX^e siècle, il s'agit d'interroger les rapports que le poète, l'écrivain, le témoin peuvent entretenir avec les événements historiques dont ils ont été contemporains et dont ils ont fait l'expérience directe. Il s'agira, d'emblée, de différencier ces modalités de prises de parole écrite de la question de l'engagement politique. S'il y a engagement, il se réalise dans le rapport entre expression littéraire et monde, il peut se faire l'écho de la barbarie, de l'incompréhensible, de la perte, de l'absence, du rapport à l'altérité. L'action s'y convertit-elle en performance du verbe ou du mot ? Sous quelles modalités ces textes, qui ne sont pas des récits, portent-ils les voix, parfois étouffées, du monde ? Le poème lui-même reste-t-il intact quand le dialogue que toute écriture entretient avec ses modèles et ses filiations subit les chocs et les contre-chocs de la violence collective et de la destruction des repères ? Peut-on considérer qu'il puisse y avoir une résistance propre à ces textes qui ne se limite pas à ses énoncés et s'exprime à travers sa forme comme une action ? Pour approcher ces questions, nous nous appuyerons sur les corpus suivants :

Varlam Chalamov, *Récits de la Kolyma*, traduit du russe par Luba Jurgenson et Sophie Benech, Paris, Verdier, édition de poche, 2013.

René Char, *Fureur et mystère* [1948], Gallimard, coll. « 50 ans de poésie Gallimard », Paris.

Seront mis à disposition, en ligne ou sous forme de livret, deux groupements de textes, d'une part, littéraires d'Anna Akhmatova, Paul Celan, Mahmoud Darwich, Charlotte Delbo, Tadeusz Borowski, Friedrich Hölderlin, Wilfred E. S. Owen, d'autre part, philosophiques et critiques de Theodor W. Adorno, Hannah Arendt, Maurice Blanchot, Jean Bollack, Henri Meschonnic, Primo Levi.

Évaluation :

Progr. 1 : examen terminal, un écrit de 4h (1^{ère} et 2^{ème} sessions)

Progr. 2 : examen terminal, un dossier + oral de 20 minutes (1^{ère} session), un oral de 20 minutes (2^{ème} session)

Médias français et allemands (24h)

Mme Anne-Sophie Gomez (4 séances), Mme Franziska Täger (4 séances), M. Oliver Schulz (3 séances), intervention d'une journaliste allemande Mme Birgit Holzer (à fixer)

La première partie du cours sera consacrée à une réflexion théorique centrée sur les médias et sur les problématiques nouvelles auxquelles ces derniers se trouvent actuellement confrontés, en raison notamment de l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux supports.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude comparatiste de médias français et allemands. Nous nous pencherons sur plusieurs exemples tirés de la presse écrite et de l'audiovisuel pour mettre en pratique les bases théoriques acquises auparavant.

La troisième partie traitera de la critique des médias.

Bibliographie

- Hans-Jürgen Jakobs (Hg.), Stephan Weichert (Hg.) : *Wozu noch Zeitungen? Wie das Internet die Presse revolutioniert* (2009).

- Leif Kramp, Stephan Weichert : *Das Verschwinden der Zeitung? Internationale Trends und medienpolitische Problemfelder* (2009).

Disponible en version pdf à l'adresse suivante : <http://library.fes.de/pdf-files/stabsabteilung/06156.pdf>

Document publié par l'OSCE : *Le guide pratique de l'autorégulation des médias*.

Disponible à l'adresse suivante : http://www.osce.org/publications/rfm/2008/04/30697_1117_fr.pdf

- Daniel Cornu : *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*. Labor et Fides, 2008.

- Patrick Eveno : *La presse quotidienne nationale : Fin de partie ou renouveau ?* Vuibert, 2008 (2009 : *Médias sous influence ?*)

- Werner Faulstich: *Mediengeschichte von den Anfängen bis ins 3. Jahrtausend*.

- Jean Gabszewicz, Nathalie Sonnac. *L'Industrie des médias*. La Découverte (Repères), 2006.

- Lutz Hachmeister, Günther Rager (Hg.): *Wer beherrscht die Medien? Die 50 größten Medienkonzerne der Welt*. Beck, 2005.

- Frank Hartmann: *Globale Medienkultur. Technik, Geschichte, Theorien*. WUV, Wien 2006.

- Stefan Hoffmann: *Geschichte des Medienbegriffs*. Sonderheft der Reihe *Archiv Für Begriffsgeschichte*. Hamburg, Meiner, 2002.

- Jochen Hörisch: *Eine Geschichte der Medien. Von der Oblate zum Internet*. Frankfurt, Suhrkamp, 2004.

- Jean-Noël Jeanneney : *Une histoire des médias des origines à nos jours*. Paris, Seuil, 1990 (coll. « Points »).

- Jean-Noël Jeanneney : *L'Écho du siècle : dictionnaire de la radio et de la télévision* (dir.), en collaboration avec Agnès Chauveau. Hachette, Arte, La Cinquième, 1999.

- Bernd Malzanini : „Medienkonzentration in Europa“.

<http://www.eurotopics.net/de/archiv/magazin/medien-verteilerseiteneu/medienmaerkte-2007-12/medienkonzentration>

- Eric Marquis : *La Presse : malade imaginaire ? La presse écrite va mal, mais le constat est trompeur...* Scrineo (Les Carnets de l'info), 2006.

- Armand et Michèle Mattelart: *Penser les médias*. Paris : La Découverte, 1991.

- Jean-Luc Michel : *La Distanciation : Essai sur la société médiatique*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- Valérie Robert : *La presse en France et en Allemagne. Une comparaison des systèmes*. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011.
- Emmanuel Schwartzberg : *Spéciale dernière : Qui veut la mort de la presse quotidienne française ?* Calmann-Lévy, 2007.
- Bernard Straub, Paul Thiele: *Dictionnaire de l'économie, du commerce et des médias : allemand-français, français-allemand : gestion, marketing, informatique, droit, correspondance, médias, politique, environnement, technologies nouvelles*. Paris, Pocket, 2007.
- Dominique Wolton : *Internet, et après ? : Une théorie critique des nouveaux médias*. Paris, Flammarion, 2000.

Sitographie

- Site de l'OFM (Observatoire français des médias) : <http://www.observatoiremedias.info>
- Site de l'observatoire vénézuélien des médias : <http://www.observatoriodemedios.org.ve/index.asp>
- Site de l'association américaine "Fairness&Accuracy in Reporting" (FAIR) : www.fair.org
- Site de décryptage de l'actualité (ancienne émission télévisée) « Arrêt sur images » (= site payant, mais certains articles y sont malgré tout disponibles gratuitement) :
<http://www.arretsurimages.net>
- Site de la Direction du Développement des Médias - DDM (Ministère de la culture et de la communication) :
<http://www.ddm.gouv.fr>
- Répertoire de la presse francophone (disponible sur le site de TV5) :
<http://www.tv5.org/TV5Site/info/mediafiches.php>
- Le site du CLEMI (Centre de liaison de l'Enseignement et des médias d'information) ; dépend du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://www.cleml.org/fr>
- Pour mieux vous orienter dans la « jungle » du vocabulaire journalistique français :
http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/cleml/mots_journalistes.htm
- Pour garder un œil critique sur les médias : <http://www.acrimed.org>

Évaluation : un oral de 30 minutes (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

UE4 Enjeux du monde actuel

44 ou 48h semestre, 6 ECTS, 2 séminaires au choix

Grands enjeux internationaux (24h)

Mme Aline Fryszman (mercredi 10h15-12h15)

Le cours présente les grands traits de l'histoire des relations internationales depuis 1945, ses temporalités, ses acteurs et ses enjeux. On insistera sur les grandes problématiques actuelles de la scène internationale : la mondialisation, les questions migratoires, les conflictualités et la question de la paix, la place de la France dans le monde et le jeu des puissances. On privilégiera l'étude de quelques cas d'espaces de conflits et de relations complexes : le Proche le Moyen-Orient et notamment la Syrie, l'Afrique...

Bibliographie succincte :

Bertrand BADIE, Dominique VIDAL (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde, 2017*, Paris, La Découverte, septembre 2016, 256 p.
Pierre BUHLER, *La puissance au XXI^e siècle : les nouvelles définitions du monde*, CNRS éditons, 2011.
Maurice VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*, 12e éd., Paris, A. Colin, Coll. U, 2011.

Évaluation : examen terminal, un écrit de 3h (dissertation), 1^{ère} et 2^{ème} sessions.

Enjeux culturels contemporains (24h)

Mme Karine Rance (mercredi 8h15-10h15)

Ce cours invite à réfléchir aux notions de culture(s), aux politiques culturelles, à la création artistique et au patrimoine dans leur dimension historique mais aussi dans le contexte actuel de la mondialisation et de l'intégration européenne. On s'intéressera au rôle des institutions depuis les collectivités territoriales jusqu'à l'Etat, mais aussi à la promotion de la culture française à l'étranger et à la place des cultures minoritaires en France.

Bibliographie succincte :

Dominique Lecourt, Claude Nicolet, Michelle Perrot, Emile Poulat, et Paul Ricoeur, *Aux sources de la culture française*, Paris, La Découverte, 1997

Denys Cuhe, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996

Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, Le Seuil, 1993.

Évaluation : examen terminal, un écrit de 3h (dissertation), 1^{ère} et 2^{ème} sessions.

Transferts interculturels en Europe (24h)

Mme Fanny Platelle (vendredi 15h15-17h15)

L'enseignement est destiné aux étudiants n'ayant pas suivi le cours de Interkulturelle Handlungskompetenz à Regensburg.

Le cours sera consacré aux principales études théoriques sur la communication et la coopération interculturelles.

Bibliographie sélective :

-Anne Bartel-Radic, « La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives », *Management international*, vol. 13, n°4, 2009, p. 11-26. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2009-v13-n4-n4/038582ar/>

-Jacques Demorgon, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*, Economica, 2010.

-William B. Gudykunst et Bella Mody, *Handbook of international and intercultural communication 2*, Sage publications, 2002.

-William B. Gudykunst, *Theorizing About Intercultural Communication*, Sage publications, 2005.

-Jean-René Ladmiral et Edmond Marc Lipiansky, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.

-Laurent Licata et Audrey Heine, *Introduction à la psychologie interculturelle*, de Boeck, 2012.

- Helga Losche, Stephanie Püttker, *Interkulturelle Kommunikation: theoretische Einführung und Sammlung praktischer Interaktionsübungen*, Augsburg, Ziel, 2009. (BCU)

- Alexander Thomas, Eva-Ulrike Kinas, Sylvia Schroll-Machl, *Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation*, Bd. 1 : Grundlagen und Praxisfelder ; Bd. 2 : Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003. (BCU)

-Anna Wierzbicka, *Cross-Cultural Pragmatics : the Semantics of Human Interaction*, Mouton De Gruyter, 2003/2009.

Évaluation : un dossier sur un sujet en rapport avec le cours et défini en concertation avec l'enseignante (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Actualité politique en France et en Allemagne (24h)

M. Oliver Schulz (jeudi 17h15-19h15)

Les politiques étrangères de l'Allemagne fédérale et de la France depuis la chute du Mur de Berlin

Les deux pays souvent perçus comme « couple franco-allemand » ont été confrontés à de profonds changements depuis la Chute du Mur de Berlin en 1989. Comme les orientations politiques de l'Allemagne réunifiée et de la France semblent souvent aller dans des sens nettement opposés il est justifié de se poser la question de savoir si le fameux « moteur » de la construction européenne est tombé en panne depuis la fin de la Guerre froide.

Après une brève introduction dans l'histoire des politiques étrangères de la France et des deux Allemagnes après 1945, nous allons nous concentrer sur les approches de ces deux pays-clé en Europe occidentale aux grandes questions de la politique internationale, tels que la gestion des conflits dans les Balkans et dans l'espace post-soviétique depuis les années 1990, la non-prolifération et la lutte contre le terrorisme international, mais aussi le climat, les flux migratoires, l'énergétique et les crises financières. Une importance particulière sera accordée aux relations franco-allemandes et leur importance pour l'avenir du projet européen.

Bibliographie sélective

- Bierling, Stephan : Vormacht wider Willen: deutsche Außenpolitik von der Wiedervereinigung bis zur Gegenwart. München 2014.
- Bozo, Frédéric : La Politique étrangère de la France depuis 1945. Paris 2012.
- Kessler, Marie-Christine : La Politique étrangère de la France. Acteurs et processus. Paris 1998.
- Ménudier, Henri (dir.) : La République fédérale d'Allemagne dans les relations internationales. Bruxelles 1990.
- Schöllgen, Gregor: Deutsche Außenpolitik: von 1945 bis zur Gegenwart. München 2013.
- Stark, Hans (dir.) : La politique étrangère de la nouvelle Allemagne. Paris 2000 (Cahiers de l'IFRI, no. 30).

Évaluation : un dossier (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

European Union Law (24h)

Mme Marie-Elisabeth Baudoin (lundi 15h15-17h15, cours mutualisé avec la Licence ESE)

Évaluation : examen terminal, un écrit de 2h (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Institutions et acteurs du développement international (20h)

Mme Nina Vergne

Le cours porte sur le rôle des institutions (capital institutionnel) sur le développement économique ainsi que les effets des politiques menées par les grandes institutions internationales (OMC, BM, FMI) sur le développement et la croissance.

Évaluation : examen final de 2h consistant en une question ouverte sur les CM et une analyse de documents portant sur les TD (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Import/Export Tools (20h)

M. Goeff Heels (10 semaines à partir du 9 septembre 2019)

Description/Résumé : Assurer les aspects opérationnels à l'international (cours en anglais).

Objectifs : Appréhender la politique de prix de l'entreprise à l'international

Intégrer les incoterms dans l'offre internationale

Mettre en pratique les éléments de la logistique internationale

Assurer le règlement

Maîtriser les moyens et techniques de paiement à l'international

Bibliographie : fournie en cours

Évaluation : contrôle continu écrit (1h) et oral (1^{ère} session), 1 écrit d'1h (2^{ème} session).

Cultures et communication, questions d'actualité (20h)

M. Nicolas Beaupré, M. Vincent Flauraud, Mme Karine Rance (jeudi 15h15-17h15)

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, cumule plusieurs modes d'approche et de suivi de l'actualité et de son traitement médiatique :

- une initiation au traitement radiophonique des revues de presse
- un projet de production médiatique à élaborer et mettre en œuvre par groupes de travail (« numéro 0 » de magazine papier, ou production audio-visuelle)
- chaque semaine, un travail « d'atelier » autour d'une question de l'actualité du moment, sous la conduite de l'un des enseignants de l'équipe pédagogique, en fonction de leurs spécialités.

Bibliographie succincte : Lecture la plus régulière possible de la presse.

Évaluation : contrôle continu = revue de presse à l'oral ; réalisation en groupe du « projet de production médiatique », soutenance.

UE5 Méthodes et pratiques

24h semestre, 3 ECTS, obligatoire

Édition de sites web (24h) / Projet professionnel et préparation au stage (4h)

Édition de sites web

M. Frédéric Boissonnet (lundi 8h15-10h15)

Contenu :

- Fonctionnement des navigateurs WEB
- Réalisation d'un site web avec Wordpress
- Publication d'un site WEB. Notion de FTP, serveur web, hébergement et nom de domaine
- Initiation au développement de site en HTML et CSS

Objectifs :

À l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- Réaliser un site sous Wordpress en ligne
- Mettre à jour depuis l'interface d'administration un site réalisé sous wordpress
- Mettre à jour des pages web en modifiant les codes HTML et CSS
- Publier un site web sur chez un hébergeur en utilisant un logiciel FTP

Évaluation : contrôle continu, 1 écrit de 3h (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

Session 1 : Réalisation d'un site web sous Wordpress et d'une page web en utilisant les langages HTML et CSS.

Session2 : L'étudiant doit rendre le même travail qu'en session 1.

Projet professionnel et préparation au stage (4h)

Mmes Sophie Merle, Anaïs Urban du BAIP (jeudi 26 septembre et jeudi 10 octobre, 8h15 à 10h15)

Séance 1 :

- Appréhender le stage (définition, acteurs, procédure, enjeux)
- Se positionner sur un projet professionnel argumenté

Séance 2 :

- Réussir sa recherche de stage (stratégies à mettre en œuvre et candidature)

Évaluation : A (attestation d'assiduité).

UE6 Économie et communication culturelle

30h semestre, 3 ECTS, obligatoire

M. Olivier Perrot (mardi 17h15-19h15, semaines 1-12 et jeudi 8h15-10h15, semaines 1-3 : les 12/09, 19/09, 3/10)

Les ICC, Industries Culturelles et Créative font partie du monde économique. Tout projet culturel, qu'il soit basé sur la création ou sur la diffusion, impose la mise en œuvre d'actions de marketing et de communication avec comme objectifs la rencontre avec le public et la pérennité financière du projet. L'objectif de ce cours est d'apporter les connaissances indispensables à la gestion globale, tant sur le plan organisationnel qu'artistique.

Évaluation : examen terminal de 2h (1^{ère} et 2^{ème} sessions).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER ÉTUDES INTERCULTURELLES EUROPÉENNES

Les enseignants du département d'Études germanophones et d'allemand LEA intervenant en master EIE sont :

- Mme Anne-Sophie GOMEZ. Maître de conférences. Littérature de langue allemande.
- Mme Hélène GUYOT-SANDER. Maître de conférences. Allemagne, dialogue social, monde du travail, consommation, traduction spécialisée.
- Mme Fanny PLATELLE. Maître de conférences. Littérature et culture de l'Autriche (XIX^e-XX^e siècles). Interculturalité.
- M. Oliver SCHULZ. Maître de langues. Politique, relations franco-allemandes.
- Mme Friederike Spitzl-Dupic. Professeur des universités. Linguistique / Historiographie de la linguistique et histoire des idées.
- Franziska TÄGER. Lectrice DAAD.

Comment contacter un enseignant ?

Certains enseignants assurent une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez les rencontrer sans rendez-vous. Les heures de permanence sont affichées sur la porte des bureaux. Contactez les autres par courriel pour leur demander un rendez-vous.

Nom	Bureau	Téléphone	e-mail
Mme Gomez	B 10	04 73 40 63 46	A-Sophie.GOMEZ@uca.fr
Mme Guyot-Sander	B6	04 73 40 64 13	Helene.GUYOT-SANDER@uca.fr
Mme Platelle	B 7	04 73 40 63 44	Fanny.PLATELLE@uca.fr
M. Schulz	B10	04 73 40 63 46	Oliver.SCHULZ@uca.fr
Mme Spitzl-Dupic	B 5	04 73 40 63 43	Friederike.SPITZL-DUPIC@uca.fr
Mme Täger	B1	04 73 40 64 25	Franziska.Tager@uca.fr

Vous trouverez les coordonnées des enseignants des autres départements ou UFR dans l'annuaire sur l'ENT.

Pour encadrer leur mémoire, les étudiants peuvent également choisir un enseignant-chercheur (professeur ou maître de conférences) d'une autre UFR. Pour une liste des champs de spécialités, s'adresser à **Mme Platelle**.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE UFR LCC

Réunion de rentrée : **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 à 14h15 Salle B13 (bâtiment Carnot)**

Début des cours : **9 SEPTEMBRE 2019**

Fin des cours : **6 DECEMBRE 2019**

Semaine pédagogique : **du 9 au 13 DECEMBRE 2019**

Examens 1^{er} semestre : **du 6 au 18 JANVIER 2020**

Pour les cours mutualisés avec les masters LLCER, les dossiers doivent être remis au plus tard le **27 janvier 2020 (1^{ère} session)** ou le **25 mai 2020 (2^{ème} session)**.

Pour les dossiers des cours mutualisés avec les masters de l'UFR LCSH : se renseigner auprès des secrétariats concernés.

MÉMOIRE DE MASTER EIE / IKE

Le mémoire est l'aboutissement de la réflexion thématique engagée dès le M1 à Regensburg, notamment dans le *Hauptseminar* du Professeur Jochen Mecke, réflexion ensuite affinée dans le cadre de la spécialisation plus poussée et de la définition plus spécifique des orientations en M2. La **problématique** retenue doit revêtir un caractère interculturel, ou tout du moins être appréhendée dans une **perspective interculturelle et comparative** concernant prioritairement les pays impliqués dans le cursus, mais sans exclusive aucune.

Sur le **plan théorique**, il importe de faire preuve d'une bonne maîtrise de l'outil théorique et des concepts de base associés à la **notion d'interculturalité**, et de savoir les appliquer avec pertinence à un contexte et à une problématique précise que l'étudiant aura su préalablement circonscrire. L'autonomie de la démarche, préalable à toute activité de recherche, à laquelle les étudiants auront été sensibilisés dès le M1, est une dimension importante à valoriser dans le mémoire.

Sur le plan de la **structure du travail**, l'introduction amène le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et **propose un état des lieux de la recherche**. Le développement présente un découpage et une sériation claire et bien lisible des problématiques abordées. Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières. La conclusion présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.

Sur le plan formel, le mémoire comporte **environ quatre-vingt pages** que l'étudiant rédige dans la **langue de son choix**.

Les candidats sont vivement encouragés à opter pour des **co-directions binationales**.

PRÉSENTATION ET RÉDACTION

1. Présentation générale

1.1. Taille et disposition du feuillet

Le mémoire doit être dactylographié au recto seulement d'un papier blanc de format courant (21 cm x 27,9 cm : format A4). Les marges sont standards (environ 3 cm) et sont les mêmes dans tout le mémoire, celle de gauche est de 4 à 5 cm pour faciliter la lecture du document après sa reliure.

1.2. Caractères

En règle générale, utilisez des polices de caractères bien lisibles de couleur noire (comme Arial, Courier New, Times New Roman) et d'une taille courante (12 points pour le texte, 10 points pour les notes en bas de page et, si vous le désirez, 14 points pour la page titre et les titres intérieurs).

Alignez le texte et les notes à gauche et à droite !

1.3. Pagination

La numérotation des pages est continue, placez le folio (le chiffre de la page) dans le coin supérieur droit ou en bas au centre. Pagez en chiffres arabes (1, 2, 3...) à partir de la première page de texte. Comptez, mais sans folioter les pages qui portent un titre : 1^{ère} page de la table des matières, de la liste des tableaux et figures, de la liste des abréviations et sigles, de l'introduction, de chacune des parties, de la conclusion, des annexes et de la bibliographie.

1.4. Citations

Si l'idée développée est d'un autre, tout comme dans le cas d'une citation directe, **il est impératif de citer ses sources**.

Les citations en langue étrangère sont données en traduction dans le corps du texte ; la version originale est mentionnée en note.

On distingue les citations courtes et longues :

- citation courte de moins de 3 lignes : dans le corps du texte et entre guillemets. Un appel de note en fin de citation est obligatoire pour citer la source.
- Citation longue de plus de 3 lignes : en retrait à la ligne, pas de guillemets en général, pas d'italiques. Appel de note en fin de citation et référence en note.

Les coupes sont signalées par : [...].

1.5. Notes

Les notes figurent en bas de page, en interligne simple, et la numérotation en est continue de la première à la dernière page du travail.

Elles s'utilisent pour citer les sources.

Un appel de note (exposant numéroté en continu) est placé :

- après une citation courte, après le guillemet de fermeture, sans espace intermédiaire
- après une citation longue, après le signe de ponctuation finale, sans espace intermédiaire
- après le terme à expliquer dans les autres cas.

Une référence en note de bas de page doit être complète lors de la première occurrence :

Prénom Nom, *Titre*, Lieu, Edition, Année.

À partir de la seconde occurrence non consécutive, la référence est partiellement abrégée à l'aide de la locution latine *op. cit.* (ouvrage cité) : Prénom Nom, *op. cit.*

Si deux références identiques sont consécutives, il faut utiliser : *Ibid. ou Idem*

2. Dispositions particulières concernant l'organisation du travail

Le travail se compose des parties suivantes :

- page de titre
- sommaire
- résumé en langue étrangère
- introduction
- développement
- conclusion
- annexes
- bibliographie
- Eidesstaatliche Erklärung / Plagiatserklärung (https://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/germanistik/medien/formulare/erklaerung_eigenstaendigkeit.pdf)

Il est présenté selon les modalités détaillées ci-dessous :

2.1. Page de titre

Elle figure au début du document. Les informations suivantes y apparaissent, généralement centrées : le nom de l'Université, l'année universitaire, la nature et le titre du travail, le prénom et le NOM de l'étudiant(e), le nom du directeur de mémoire.

Elle indique :

- en haut, sous le logo des universités partenaires :

Année universitaire (à droite)

Université Clermont Auvergne
UFR Langues, Cultures et Communication
Département d'Études germanophones

- au milieu, le titre du mémoire et éventuellement le sous-titre
- en bas (centré ou à gauche) :

Présenté en vue de l'obtention du grade de Master 2

D'Études Interculturelles Européennes

Par (NOM et Prénom)

Sous la direction de : NOM et Prénom, titre (Professeur,...)

2.2.Sommaire

Le sommaire se situe en début de mémoire, avant l'introduction. Il se compose d'une page qui a pour objectif de donner une vision synthétique du contenu du mémoire.

La table des matières se situe à la fin du travail, après la conclusion, les annexes et la bibliographie. Elle est exhaustive et fait apparaître tous les niveaux d'intertitres.

Pour un mémoire de stage, le sommaire est généralement suffisant. Il doit faire apparaître une hiérarchie dans le plan. Ex. 1., 1.1., 1.2..., 2., 2.1...

Utiliser la fonctionnalité automatique « Table des matières » dans votre traitement de texte afin d'actualiser la pagination et d'aligner les niveaux de titres systématiquement.

Pour la numérotation des chapitres, il est préférable d'adopter le système décimal suivant :

- 1
- 1.1
- 1.1.1
- 1.1.2
- 1.2
- 1.2.1
- 1.2.2 ...

2.3.Introduction

Elle introduit le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et propose un **état des lieux de la recherche**.

2.4.Développement

Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières.

2.5.Conclusion

Elle présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.

2.6.Annexes et illustrations

Les annexes se placent entre la conclusion et la bibliographie. Y figurent les documents nécessaires à la compréhension du travail, mais trop longs pour figurer dans le corps du texte ou en note (photocopies de documents, interviews, par exemple). Les annexes comportent un titre et une légende. Elles sont numérotées et classées dans l'ordre où elles sont mentionnées dans le mémoire. Elles doivent être paginées et sont citées dans le sommaire. Prévoir une table des annexes qui les précède.

Les illustrations comportent un titre et une légende qui en précise la source. En fonction du nombre d'illustrations, une table des illustrations peut être proposée en fin de mémoire.

Toutes les photos doivent porter la mention du crédit photographique (auteur) : ©

Les travaux, les fiches, les statistiques, les graphiques réalisés par le stagiaire peuvent figurer dans les annexes. Indiquer systématiquement l'auteur.

Le choix des illustrations (restreintes car elles interrompent le fil de la lecture) et des annexes (plus volumineuses si besoin car reléguées en fin de mémoire sur une page à part entière) doit être un prolongement utile du développement. Il ne s'agit en aucun cas de compléter artificiellement le mémoire avec des illustrations et des annexes purement décoratives. Il est impératif de les commenter dans le développement car aucun document ne se suffit à lui-même. Vous devez systématiquement justifier leur intérêt.

2.7. Bibliographie

C'est une erreur de croire que la bibliographie se fait en fin de travail. Au fil de vos lectures, pensez à noter les références de tous les documents que vous êtes amenés à consulter quel que soit le support. Vous gagnerez un temps précieux.

La bibliographie doit inclure tous les documents réellement consultés. Les ouvrages sont référencés par ordre alphabétique de nom d'auteur ou, à défaut, de titre.

Si la bibliographie est volumineuse, il convient de l'organiser en rubriques thématiques. L'ordre alphabétique est maintenu à l'intérieur de chaque rubrique.

On distingue :

- Sources : ce sont les textes des auteurs sur lesquels porte l'étude.
- Littérature critique : ce sont les études déjà publiées sur lesquelles le travail s'appuie et/ou qu'il cite.

Une rigueur toute particulière doit s'attacher aux règles de présentation :

- Ouvrage : NOM auteur, Prénom, *Titre en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année.
- Article : NOM, Prénom, « Titre » entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu, Edition, année, numéros de page.
- Ouvrages collectifs : liste des collaborateurs (NOM, Prénom...), *Titre*, ...
- Source internet : article comme pour les articles publiés et ajouter le nom du site internet ainsi que la date de la consultation.
- Les sources internes à la structure doivent également être référencées en note de bas de page et en bibliographie avec la mention suivante :

Auteur, *Titre*, document interne (inédit). Communication personnelle.

3. Rédaction

Le mémoire doit être structuré à l'intérieur des parties autour de paragraphes (développement d'une idée), matérialisés par un retrait à droite (1^{ère} phrase). Les phrases nominales sont à proscrire. La formulation doit être claire et le lexique spécialisé doit faire l'objet d'une explication à la première occurrence.

La langue doit être correcte et variée. De nombreuses relectures sont nécessaires afin de corriger cet aspect important dans l'évaluation du travail écrit.

4. Aspects pratiques

À Clermont-Ferrand, le candidat fournit **2 exemplaires** de son mémoire (un pour chaque correcteur).

À Regensburg, l'étudiant remet **un exemplaire pour son dossier de Master (Prüfungsakte)**, ainsi qu'**un exemplaire à chacun des examinateurs**.

5. Bibliographie pour la rédaction du mémoire de recherche (BCU)

Michel Béaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat*, Paris, La découverte, 2001.

Daniel Fondanèche, *Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse*, Paris, Vuibert, 1999.

Jean-Pierre Fragnière, *Comment réussir un mémoire, comment présenter une thèse, comment rédiger un rapport*, Paris, Dunod, 1986.

Martine Lani-Bayle, *Écrire une recherche, mémoire ou thèse*, Lyon, Chronique sociale, 2002.

Michèle Eckenschwiller, *L'écrit universitaire*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 1994.

Avertissement : S'agissant des travaux écrits il est rappelé que **toute citation non déclarée constitue un plagiat**, et donc une fraude morale et intellectuelle. Toute utilisation de documents ou fragments de documents (par exemple issus de l'Internet) doit être dûment signalée dans les références bibliographiques. Toute tentative de plagiat conduira automatiquement à une note de zéro et à une sanction. Les bilans et les mémoires seront systématiquement soumis à un logiciel de détection du plagiat.

Afin de vérifier l'absence de plagiat, il est obligatoire pour tout candidat de remettre simultanément à la version papier de son bilan ou de son mémoire une version électronique de ses travaux. Celle-ci sera analysée par le logiciel de détection anti-plagiat de l'UCA.

Démarches à Regensburg : Voir p. 9 du livret

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/index.html>

(rubrique

Abschlussarbeit, avec un exemple de mémoire)

<http://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/romanistik/infos-fuers-studium/informationmaterial/index.html> (rubrique Interkulturelle Europa-Studien)

Einen Leitfaden für das wissenschaftliche Arbeiten in der Literatur- und Kulturwissenschaft nach deutschen Konventionen finden Sie auf dieser Webseite:

<http://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/romanistik/infos-fuers-studium/informationmaterial/index.html>

RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage permet d'évaluer la qualité du stage effectué en deuxième année de master EIE et la capacité de l'étudiant à réfléchir à son expérience.

Il doit être cohérent dans sa forme et respecter les normes de présentation en vigueur. Il comprend quelques pages, avec une introduction, un développement, une conclusion et peut être rédigé en français ou en allemand.

Il est à déposer sur l'ENT avant le 30/09. Il est validé par la responsable des stages de master EIE, Mme Platelle.

Introduction

Elle présente brièvement les conditions du stage : les motivations qui ont déterminé le choix du stage, la structure et les missions, l'inscription du stage dans un projet personnel.

Aspects à aborder dans le développement

- principaux acquis ou points positifs pour la structure, préconisations éventuelles
- principaux acquis ou points positifs pour l'étudiant (mise en pratique de la formation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, initiative, autonomie, gestion d'équipe...)
- insuffisances et limites

Tous ces éléments sont à présenter de manière étayée et nuancée.

- articulation du stage avec le projet professionnel (meilleure connaissance d'une fonction, d'un secteur, d'un domaine, d'une manière de travailler, éclairages pour le choix professionnel futur, etc.)

Conclusion

Elle présente les principales conclusions du rapport (bilan méthodologique, professionnel, théorique, personnel). Une ouverture peut être proposée en lien avec d'autres expériences du même type, des prolongements possibles de la mission ou des perspectives d'évolution de la structure.

Présentation

- Times New Roman, 12, justifié
- paragraphe 1,5 ou multiple
- numérotation des pages
- Les normes sont celles utilisées pour tout travail scientifique.
- Veillez à la clarté de l'ensemble, soignez la mise en forme, soyez attentif à la correction de la langue.

La page de couverture comporte les indications suivantes :

- en haut : nom et logo de l'université et de la structure d'accueil, en-dessous : nom de l'UFR, du département, du master
- au centre : nom et prénom de l'étudiant, « Stage effectué du... au... », « à... » : lieu du stage, nom et adresse de la structure d'accueil
- en-dessous : nom, prénom, fonction du tuteur universitaire et du tuteur professionnel
- en bas : année universitaire